

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. No. 17 Rue de Chartres. Samedi, 20 Octobre 1901. PETITES ANNONCES.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 20 OCTOBRE 1901. Tirage de 4 heures P. M.

CHARTRE. People's Slaughter-House and Refrigerating Company. ETAT DE LA LOUISIANE. Que l'on sache, que le dit tirage aura lieu le 20 Octobre 1901.

VENTES A L'ENCAISSE. PAR JULIEN A. ROUSSEAU. ANNONCE JUDICIAIRE. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

VENTES A L'ENCAISSE. PAR J. V. GOURDAIN. ANNONCE JUDICIAIRE. Un lot de terre de valeur considérable, sur l'ancien territoire de St. Charles.

VENTES A L'ENCAISSE. PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICH. ANNONCE JUDICIAIRE. Résidence confortable à deux étages. Aven de grande terrasse bien entretenue.

VENTES A L'ENCAISSE. PAR SPEAR & MCGOFFER. ANNONCE JUDICIAIRE. Terrain parfaitement situé. Gme District, au-devant d'Alger.

L'ABELLE. DE LA Nouvelle-Orléans. JOURNAL QUOTIDIEN. AVEU UNE. EDITION HEBDOMADAIRE. PARAISSANT LE SAMEDI MATIN. Contient tous les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

AVIS DE SUCCESSION. Succession de Charles Heintz. COUTVILLE DE DISTRICT pour la parcellisation de la dite affaire.

ATTRAIT SANS PRECEDENT! PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE. Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. L'ASL.

ARTICLE I. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE II. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE III. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE IV. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE V. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ABONNEMENTS: EDITION QUOTIDIENNE. Un an \$12.00, Six mois \$6.00, Trois mois \$3.00. EDITION HEBDOMADAIRE. Un an \$3.00, Six mois \$1.50, Trois mois \$0.75. On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

AVIS DE SUCCESSION. Succession de Charles Heintz. COUTVILLE DE DISTRICT pour la parcellisation de la dite affaire.

Grand Tirage Mensuel. L'ACADEMIE DE MUSIQUE. Mardi, 10 Nov. 1901. GROS LOT: \$300,000. 100,000 Numéros dans l'ordre.

ARTICLE VI. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE VII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE VIII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE IX. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE X. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

DE GRANDE VALEUR. Propriété améliorée vis-à-vis la gare du chemin de fer de la Vallée du Mississippi. No 311 rue Poydras entre Howard et St. Charles.

AVIS DE SUCCESSION. Succession de Charles Heintz. COUTVILLE DE DISTRICT pour la parcellisation de la dite affaire.

Grand Tirage Mensuel. L'ACADEMIE DE MUSIQUE. Mardi, 10 Nov. 1901. GROS LOT: \$300,000. 100,000 Numéros dans l'ordre.

ARTICLE XI. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XIII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XIV. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XV. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

DE GRANDE VALEUR. Propriété améliorée vis-à-vis la gare du chemin de fer de la Vallée du Mississippi. No 311 rue Poydras entre Howard et St. Charles.

AVIS DE SUCCESSION. Succession de Charles Heintz. COUTVILLE DE DISTRICT pour la parcellisation de la dite affaire.

Grand Tirage Mensuel. L'ACADEMIE DE MUSIQUE. Mardi, 10 Nov. 1901. GROS LOT: \$300,000. 100,000 Numéros dans l'ordre.

ARTICLE XVI. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XVII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XVIII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XIX. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XX. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

DE GRANDE VALEUR. Propriété améliorée vis-à-vis la gare du chemin de fer de la Vallée du Mississippi. No 311 rue Poydras entre Howard et St. Charles.

AVIS DE SUCCESSION. Succession de Charles Heintz. COUTVILLE DE DISTRICT pour la parcellisation de la dite affaire.

Grand Tirage Mensuel. L'ACADEMIE DE MUSIQUE. Mardi, 10 Nov. 1901. GROS LOT: \$300,000. 100,000 Numéros dans l'ordre.

ARTICLE XXI. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXIII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXIV. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXV. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

DE GRANDE VALEUR. Propriété améliorée vis-à-vis la gare du chemin de fer de la Vallée du Mississippi. No 311 rue Poydras entre Howard et St. Charles.

AVIS DE SUCCESSION. Succession de Charles Heintz. COUTVILLE DE DISTRICT pour la parcellisation de la dite affaire.

Grand Tirage Mensuel. L'ACADEMIE DE MUSIQUE. Mardi, 10 Nov. 1901. GROS LOT: \$300,000. 100,000 Numéros dans l'ordre.

ARTICLE XXVI. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXVII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXVIII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXIX. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXX. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

DE GRANDE VALEUR. Propriété améliorée vis-à-vis la gare du chemin de fer de la Vallée du Mississippi. No 311 rue Poydras entre Howard et St. Charles.

AVIS DE SUCCESSION. Succession de Charles Heintz. COUTVILLE DE DISTRICT pour la parcellisation de la dite affaire.

Grand Tirage Mensuel. L'ACADEMIE DE MUSIQUE. Mardi, 10 Nov. 1901. GROS LOT: \$300,000. 100,000 Numéros dans l'ordre.

ARTICLE XXXI. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXXII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXXIII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXXIV. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXXV. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

DE GRANDE VALEUR. Propriété améliorée vis-à-vis la gare du chemin de fer de la Vallée du Mississippi. No 311 rue Poydras entre Howard et St. Charles.

AVIS DE SUCCESSION. Succession de Charles Heintz. COUTVILLE DE DISTRICT pour la parcellisation de la dite affaire.

Grand Tirage Mensuel. L'ACADEMIE DE MUSIQUE. Mardi, 10 Nov. 1901. GROS LOT: \$300,000. 100,000 Numéros dans l'ordre.

ARTICLE XXXVI. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXXVII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXXVIII. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XXXIX. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

ARTICLE XL. Le tribunal de la présidence est chargé de rendre compte de la liquidation de la dite affaire.

DE GRANDE VALEUR. Propriété améliorée vis-à-vis la gare du chemin de fer de la Vallée du Mississippi. No 311 rue Poydras entre Howard et St. Charles.